

CONVOCAATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS

SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

MÉDIAMATICIENNE CFC MÉDIAMATICIEN CFC

Cheffe-experte :

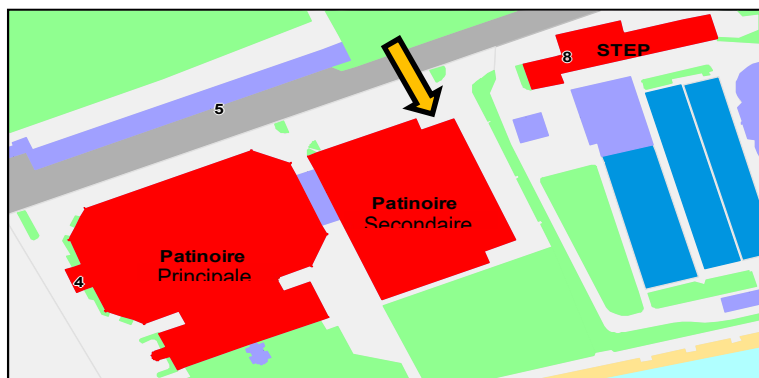
Madame Tania Frassanito
CPLN ET, Maladière 82, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 717 40 40
Courriel tania.frassanito@rpn.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

<p>31 mai 2024 de 14h00 à 17h00</p> <p>Responsable ECG : M. Michel Bernasconi Tél. : 032.717.42.08</p> <p>Patinoires du Littoral Quai Robert-Comtesse 4 2000 Neuchâtel</p>	<p>CULTURE GÉNÉRALE</p> <p>Moyens auxiliaires autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none">• classeurs personnels de cours ECG• un dictionnaire (papier)• une calculatrice (pas de téléphone portable)• un livre d'orthographe	<p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• NE.20.1066• NE.20.1861• NE.23.2759• NE.23.1398
---	--	--

PLAN PATINOIRES



10 juin 2024 11 juin 2024 12 juin 2024	PRÉSENTATION DU TRAVAIL PRATIQUE INDIVIDUEL (TPI)		
	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.21.1846• NE.23.0427• FR.21.0237• NE.20.1684• NE.22.0954• NE.21.2547	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.19.1566• NE.20.1066• NE.20.1861• NE.22.2474• NE.22.1543• NE.23.0680	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.20.1692• NE.20.1693• NE.23.2759• NE.23.1398• NE.20.1694• NE.21.1730
Selon lieux et horaire définis sur le cahier des charges reçu précédemment			

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexes :

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidat-e-s
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG